

### A PARTIR D'AUJOURD'HUI VOTRE ASSURANCE PEUT ÊTRE UTILISÉE SANS QUE LA MALCHANCE VOUS FRAPPE À VOTRE PORTE

L'assurance habitation MAPFRE CASA a toute la **flexibilité** que vous cherchez dans une assurance multirisque habitation.

Cette assurance est très facile de souscrire et vous n'avez qu'à choisir **le schéma le plus adapté à votre profil!**

A partir d'aujourd'hui nous offrons **un service supplémentaire**, pour que vous puissiez utiliser votre assurance même que la malchance ne frappe pas à votre porte. Ne vous préoccuper plus avec les petits travaux de bricolage ou quelque réparation urgente, nous serons là, disponible pour aider en quoi que ce soit.

#### PLUS SERVICE

Nouveau service de **Bricolage et Réparations Urgentes**, Innovant, nous aidons pour les petits travaux et décorations de votre maison (ex. : substitution des robinets, montage des tableaux/ miroir etc..) ou en cas d'urgence (ex. : fenêtres cassées, rupture de canalisations, coupure d'électricité, etc..).

#### PLUS DE PROTECTION ET D'INNOVATION

- Une gamme plus complète de garanties optionnelles pour une protection construite par vous, en fonction de vos besoins et adaptée à vos ressources
- Nouveaux schémas spécifiques pour propriétaires ou locataires.
- Remboursement de l'IMI (Taxe Municipale sur les Immeubles) et des Charges de Copropriété en cas de chômage, hospitalisation et incapacité par accident ou maladie.

#### PLUS COMPÉTITIF

- L'assurance habitation de la résidence secondaire ne subit pas une augmentation de prix au cas où celle-là est incluse dans le contrat d'assurance habitation de la résidence principale.
- Nous offrons un escompte en cas d'autorisation de prélèvement automatique.
- Aide à Domicile et Assistance en Voyage aux Personnes



A PARTIR D'AUJOURD'HUI VOTRE ASSURANCE PEUT ÊTRE UTILISÉE SANS QUE LA MALCHANCE VOUS FRAPPE À VOTRE PORTE!

**L'assureur global de confiance**

### SCHÉMAS ET GARANTIES

#### PROTECTION DE BASE

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Incendie, foudre ou explosion</li> <li>Tempêtes</li> <li>Inondations</li> <li>Glissements de terrains</li> <li>Recherche de fautes ou pannes</li> <li>Larcin ou Vol</li> <li>Grèves et émeutes</li> <li>Actes de vandalisme</li> <li>Bris accidentel de vitres, miroirs, pierres et porcelaines sanitaires (bâtiment)</li> <li>Bris accidentel de vitres, miroirs, pierres et porcelaines sanitaires (effets et objets mobiliers)</li> <li>Chute d'aéronefs ou Détonation supersonique</li> <li>Choc ou impact de véhicules terrestres, d'objets solides ou d'animaux</li> <li>Déversement de liquides de systèmes de chauffage</li> <li>Déversement accidentel de systèmes de protection contre l'incendie</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bris ou chute d'antennes</li> <li>Bris ou chute de panneaux solaires</li> <li>Dommages esthétiques</li> <li>Démolition, déblaiement et dévasement</li> <li>Réparations provisoires ou temporaires</li> <li>Honoraires d'architectes et ingénieurs</li> <li>Augmentation du coût de reconstruction</li> <li>Privation temporaire de l'usage des locaux loués ou habités</li> <li>Argent</li> <li>Déménagement temporaire</li> <li>Responsabilité Civile Privée</li> <li>Responsabilité Civile du Propriétaire</li> <li>Protection Juridique Familiale</li> <li>Aide à domicile</li> <li>Assistance aux personnes</li> <li>Protection dû à chômage, dû à hospitalisation et dû à incapacité par accident ou maladie</li> </ul> |
|---|---|

#### PROTECTION ÉLARGIE

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de substitution de clefs et serrures</li> <li>Argent</li> <li>Recherche de fautes ou pannes</li> <li>Reconstitution de documents personnels</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Détérioration du contenu des congélateurs</li> <li>Vol d'effets personnels</li> <li>Décès de personnes assurées</li> </ul> |
| <b>PROTECTIONS OPTIONNELLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Biens d'extérieur</li> <li>Couverture élargie d'objets spéciaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Chute accidentel d'arbres</li> <li>Dommages accidentels</li> </ul>   |

#### PROTECTION DU PROPRIÉTAIRE

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Dommages causés par le locataire</li> <li>Perte de loyers</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Responsabilité Civile du Propriétaire</li> <li>Responsabilité Civile du Locataire</li> </ul> |
|---|---|

#### PROTECTION DU LOCATAIRE

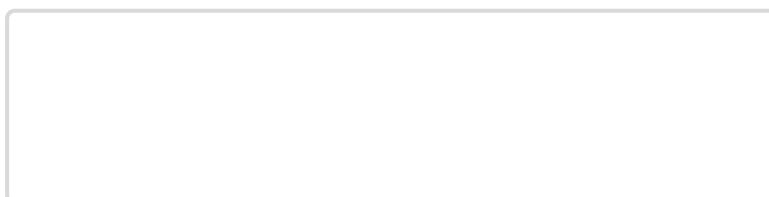
- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Dommages causés aux biens du propriétaire</li> <li>Plan de Loyer Mensuel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Responsabilité Civile Privée</li> </ul> |
|--|--|

#### PROTECTIONS OPTIONNELLES

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Dégâts des eaux</li> <li>Risques électriques</li> <li>Phénomènes sismiques</li> <li>Couverture sanitaire pour animaux de compagnie</li> <li>Dégâts en jardins</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Voitures garés en garages</li> <li>Accidents corporels</li> <li>Incapacité temporaire</li> <li>Frais d'adaptation du logement</li> <li>Bricolage et Réparations Urgentes</li> </ul> |
|---|--|



mapfre.pt



L'information figurant dans ce document ne dispense pas la consultation de l'information précontractuelle et contractuelle requise légalement. Les messages publicitaires contenus dans ce document et affectés à ce produit sont valables jusqu'à la date de publication qui les remplace expressément ou jusqu'à la date où le produit cesse d'être commercialisé. Ce produit est commercialisé par MAPFRE - Seguros Gerais, S.A. avec Siège à : Rua Castilho, 52, 1250-071 Lisbonne | Personne Juridique n. 502 245 816, inscrite sous ce même numéro au Registre du Commerce et des Sociétés de Lisbonne, avec un capital social de 33.108.650 €.